



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 01/03/2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élection municipale complémentaire partielle de FRESSELINES

Les dimanches 10 et 17 mars 2024

À la suite du décès du maire, l'organisation d'une élection municipale partielle complémentaire s'impose afin de compléter le conseil municipal pour 1 siège avant la réélection d'un nouveau maire. L'arrêté n° 23-2024-01-16-00002 du 16 janvier 2024 porte convocation des électeurs de cette commune.

Le 1^{er} tour a été fixé au **dimanche 10 mars 2024** et l'éventuel second tour aura lieu le dimanche 17 mars 2024.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Gaëlle LIOPE

Tél. : 05.55.51.58.95 - 07 88 41 64 38

Courriel. : pref-communication@creuse.gouv.fr

Bureau départemental

de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse